

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale**  
**Le 03 Octobre 2009 à Murat**

Patrick MONEGO salue l'ensemble des personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale.  
La Secrétaire Générale procède à l'appel des clubs.

**Sous réserve  
d'homologation**

**Appel nominal des clubs**

Etaient présents	21 clubs présents sur 35
Etaient excusés	7 clubs
Etaient absents	7 clubs
Nombre de voix	164 sur 226 (73%)

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

Allocution du Président : Patrick MONEGO

Rapport d'Activités : Sandrine UHL (cf. Annexe)

Rapport Financier : Jacques PEUREUX (cf. Annexe)

Observations sur le Compte d'Exploitation

Intervention concernant le montant élevé des frais de télécommunications. Jacques PEUREUX précise que chaque portable avait son abonnement et que maintenant une flotte a été créée ce qui réduit considérablement les coûts financiers.

Jean Marc SCHMITT (VVAN) remercie Jacques PEUREUX pour la bonne présentation des comptes. Cependant, il observe une différence d'écriture sur deux postes. Jacques PEUREUX lui précise que pour des raisons d'écritures comptables, la somme est répartie sur deux postes au lieu d'un.

Le compte d'exploitation est adopté à la majorité (160 voix pour – 4 abstentions).

Observations sur le budget prévisionnel 2009

Interventions de plusieurs membres de l'assemblée demandant pourquoi certaines lignes sont à 0€.

Le président précise que ce sont des subventions demandées pour l'organisation de manifestations et non attribuées. Le Président précise que le Conseil Général du Puy de Dôme a modifié le calcul de sa subvention. Chaque conseiller se voit attribuer une enveloppe financière pour les aides aux manifestations et réparti, comme bon lui semble, le montant de son enveloppe et privilège biens sûr les clubs locaux.

Jacques PEUREUX précise également que le bénévolat pour l'année 2009 a été chiffré pour un montant de 72 000€ (taux du SMIC Horaire chargé sur la base du nombre d'officiels présents tout au long de l'année).

Michèle LAPORTE souhaiterait connaître le nombre de salariés au Comité Régional et demande s'il sera possible de disposer d'un MNS. Le Président décline les identités et fonctions de chacun et lui précise, pour répondre à sa deuxième question, qu'il sera possible, dans la limite de des moyens de mettre un cadre technique à sa disposition sous réserve d'établir une convention entre les deux parties. Michèle LAPORTE l'informe qu'elle a trouvé la précédente intervention un peu trop chère.

Le budget est adopté à la majorité (140 voix pour – 20 abstentions).

Désignation des vérificateurs aux comptes

Jean Pierre BIANCHERI et Ange ARRIETA se proposent

Appel nominal des clubs : Ils sont désignés à l'unanimité

Repas pris en commun

Reprise des travaux à 15h00

Présentation du Programme Sportif 2009-2010 Natation Course par Grégory NARCE

Il précise que la date des Interclubs Benjamins a été modifiée et avancée au Samedi 15 Mai 2010.

Une compétition sera créée uniquement pour la catégorie Benjamins 2<sup>ème</sup> année et gérée manuellement en parallèle des Championnats Régionaux d'Eté.

Le Président précise les modalités d'attribution des lieux de compétitions.

- ◆ En ce qui concerne le programme régional, ce sont les clubs qui proposent de prendre en charge l'organisation.
- ◆ Pour les compétitions interrégionales, le Comité Régional sollicite les communautés d'agglomération.
- ◆ Pour les Interclubs Toutes Catégories, nous appliquons la décision prise de l'AG de Monistrol à la satisfaction de tous les clubs.

Présentation du Programme Sportif 2009-2010 Natation Maîtres par Sandrine UHL

Même programme que les années précédentes. Les Championnats d'Auvergne seront nagés le matin pour prévoir un repas en commun après la compétition. C'est un souhait émis par un bon nombre de clubs. Deux meetings privés viendront étoffés ce programme régional

Présentation du Programme Sportif 2009-2010 Natation Synchronisée par Vanessa LAMARQUE

Même fonctionnement que la saison précédente en espérant avoir plus de participation aux épreuves de socles

Appel nominal des clubs : Les programmes sportifs sont adoptés à l'unanimité des présents

Rapports des Commissions

- ◆ Natation Course : Grégory NARCE (cf. Annexe)
- ◆ Natation Synchronisée : Vanessa LAMARQUE (cf. Annexe)
- ◆ Natation Maîtres : Sandrine UHL (cf. Annexe)
- ◆ Médicale : Patrick CROISY (cf. Annexe)
- ◆ ERFAN : Jacques PEUREUX (cf. Annexe)

◆ WATER POLO : Yves CHARIER : Il précise que pour les Championnats d'Auvergne, trois équipes ont participé aux Championnats et il souhaiterait voir se développer la discipline. Il fait état que le club de Moulins ne pourra plus participer à la Coupe de France des Régions Jeunes car il n'est plus possible qu'une équipe soit représentée par deux comités différents. Il est envisagé d'organiser un rassemblement et établir des critères de sélections régionales afin de pouvoir participer à cette compétition.

Alain BERGON précise que le département de l'Allier organisera une compétition de Water Polo Toutes Catégories

- ◆ Officiels : Patrice CHAMPAGNAT (cf. Annexe)

Intervention de Grégory NARCE qui demande à l'occasion des Meetings Interrégionaux si les clubs fournissant des officiels seront exonérés du paiement des engagements. Le Président précise que si c'est la volonté du Comité l'état actuel de la trésorerie ne le permet pas.

- ◆ Récompenses : Alain BERGON (cf. Annexe)
- ◆ Femmes et Sports : Bénédicte PINAY (cf. Annexe)

Règlement financier

Le Président propose qu'il n'y ait pas d'augmentation du tarif des engagements. Le pass'compétition sera facturé au titre d'un engagement natation course à savoir 3.50€..

Fin de séance 17h00

Le Président  
Patrick MONEGO